

# Transitions relatives aux besoins impérieux en matière de logement des groupes racisés au Canada

Rachel Shan et Mingxin Li

Gestionnaires de projets, recherche sur le logement

La Stratégie nationale sur le logement (SNL) vise à combler les besoins de logement de 530 000 familles. Les groupes racisés font partie des populations prioritaires qu'elle reconnaît. Pour mesurer les besoins de logement et l'abordabilité, on utilise souvent les besoins impérieux en matière de logement (BIL). Il s'agit d'un indicateur de la capacité relative d'un ménage à payer le loyer médian du marché pour un logement qui répond à ses besoins dans sa région.

Dans ce numéro de Recherche en action, nous examinons le début et la fin des situations de BIL<sup>1</sup> chez les groupes racisés au Canada. Nous orientons notre analyse pour répondre à plusieurs questions :

- Est-ce la même population qui a des besoins au fil du temps?
- Dans quelle mesure les besoins de base en matière de logement sont-ils persistants ou temporaires?
- Combien de personnes et de ménages entrent dans une situation de besoins en matière de logement et combien en sortent au fil du temps?
- Qui sont les personnes ayant des besoins persistants?
- Comment les facteurs socio-économiques influent-ils sur les besoins persistants et temporaires en matière de logement?

En adoptant une vision longitudinale des besoins de logement des mêmes personnes au fil du temps, nous déterminons les besoins de logement persistants par rapport aux besoins de logement temporaires. Nous examinons aussi les facteurs qui contribuent à l'écart entre les groupes racisés et non racisés. Nous nous concentrons sur la période de 2011 à 2016, car il s'agit de la toute dernière période de cinq ans pour laquelle nous avons accès aux données du recensement liées. Le présent numéro de Recherche en action est le troisième d'une série sur les BIL que la Division de la recherche de la Société canadienne

d'hypothèques et de logement présente depuis 2020. Le quatrième numéro intégrera les données de couplage du Recensement de 2021 pour comprendre les besoins persistants en matière de logement au cours des plus récentes années de recensement.

## Faits saillants des constatations

- Parmi les personnes racisées ayant eu des BIL entre 2011 et 2016, 26 % éprouvaient des besoins persistants. L'expérience variait selon les groupes raciaux.
- Les immigrants (surtout les réfugiés), les jeunes, les jeunes adultes et les personnes vivant dans un ménage monoparental étaient plus susceptibles que les autres membres des groupes racisés d'éprouver des besoins persistants en matière de logement.
- De 2011 à 2016, l'écart d'abordabilité moyen (la différence entre 30 % du revenu avant impôt d'un ménage et les frais de logement déclarés) s'est creusé pour les personnes racisées ayant des besoins persistants, car les frais de logement ont dépassé leur revenu.
- Nous estimons que 34 % de l'écart dans les besoins persistants en matière de logement entre les groupes racisés et non racisés était attribuable aux caractéristiques qui distinguent ces derniers. Les principaux facteurs ont été la différence d'emplacement géographique, de revenu et de statut d'immigrant. Quant aux 66 % qu'il reste de l'écart, nos données ne pouvaient les expliquer. Ils pourraient refléter l'incidence de facteurs comme les réseaux de soutien informels, les inégalités raciales systémiques et la discrimination à l'égard des groupes racisés.
- Pour continuer à atteindre l'objectif de la SNL de combler les besoins de logement de 530 000 familles, les ressources peuvent être davantage dirigées vers les personnes ayant des BIL persistants.

<sup>1</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/besoins-et-conditions-de-logement/debut-et-fin-des-situations-de-besoins-imperieux-en-matiere-de-logement>

## Introduction

La SNL<sup>2</sup> vise à combler les besoins en matière de logement de 530 000 familles et accorde la priorité aux populations les plus vulnérables au Canada. Parmi celles-ci, on compte les groupes racisés. Selon des recherches<sup>3</sup> récentes, 1 personne sur 4 ayant éprouvé des BIL (voir la section Termes clés) depuis 2006 fait face à des défis persistants en la matière. Entre 2011 et 2016, 35 % des personnes ayant éprouvé des besoins persistants<sup>4</sup> étaient racisées (voir la section Termes clés). La documentation sur les besoins de logement et les conditions des personnes racisées au Canada révèle que la discrimination en matière de logement est généralisée. Elle montre aussi que les personnes racisées ont moins accès au logement abordable que les personnes non racisées.<sup>i, ii, iii</sup>

Dans une partie de la documentation<sup>5</sup> existante, on examine et révèle des variations sur le plan ethnique et racial dans les défis et les besoins de logement au sein de la population racisée. Par exemple, de tous les groupes racisés, ceux venant du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont eu le plus de mal à obtenir un logement abordable, en grande partie en raison des taux de chômage élevés de ces populations<sup>iv</sup>. Les recherches tendent également à démontrer que la discrimination peut être composée, c'est-à-dire qu'elle peut viser de multiples aspects de l'identité d'une personne. Il en ressort un besoin crucial de tenir compte des facteurs identitaires intersectionnels et diversifiés. Par exemple, une étude de 2008 a révélé que, bien que toutes les mères monoparentales aient été victimes d'un certain niveau de discrimination en matière de logement, c'était nettement pire pour les mères monoparentales noires<sup>v</sup>.

Malgré les nombreuses études menées sur les besoins de logement des groupes racisés, la majorité de la documentation existante offre des renseignements ponctuels. Dans le cadre de cette recherche, nous

cherchons à combler ce manque de connaissances. Pour ce faire, nous examinons les conditions de logement des personnes racisées au Canada au fil du temps, leur expérience par rapport aux besoins persistants (voir la section Termes clés) et l'incidence des facteurs socio-économiques sur le début et la fin des BIL pour ces personnes. Nous avons choisi d'effectuer notre analyse à l'échelle individuelle plutôt qu'à celle du ménage, pour tenir compte des différences dans la composition de la famille en ce qui concerne le groupe racial. Il est important de noter que les peuples autochtones ont été exclus de cette recherche, en raison des besoins et des défis uniques de logement auxquels ils font face et du travail continu qu'ont entrepris les communautés, les organisations et les chercheurs autochtones eux-mêmes.

Nos principales sources de données comprennent l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et le Recensement de la population 2016 de Statistique Canada, ainsi que le lien entre ces deux ensembles de données. Nous définissons une période de transition de 2011 à 2016 et déterminons les BIL des personnes au début et à la fin de la période. Nous définissons le concept de transition relative aux BIL comme étant le passage d'un état où une personne éprouve des BIL à un état où cette personne n'éprouve plus de BIL. Nous décrivons aussi la population éprouvant des besoins persistants. Ensuite, nous effectuons une analyse statistique pour évaluer la contribution des facteurs socio-économiques à la différence entre les groupes racisés et non racisés par rapport aux besoins persistants.

Les constatations et les renseignements principaux tirés de nos recherches peuvent aider à éclairer les politiques et les programmes ciblant les populations vulnérables à l'échelle nationale et provinciale. En particulier, nous espérons que cette recherche pourra aider à éclairer les politiques et les programmes de la SNL en comblant partiellement les lacunes dans les connaissances concernant les expériences et les besoins de logement des groupes racisés au Canada.

<sup>2</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement/questce-que-la-strategie/domaines-dintervention-prioritaires>

<sup>3</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/besoins-et-conditions-de-logement/debut-et-fin-des-situations-de-besoins-imperieux-en-matiere-de-logement>

<sup>4</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/besoins-et-conditions-de-logement/caracteristiques-des-personnes-ayant-des-besoins-imperieux-persistants>

<sup>5</sup> <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/housing-research/research-reports/housing-finance/research-insights/2021/homeownership-rate-varies-significantly-race-fr.pdf?rev=24d37b98-3e81-455b-9178-ebf33afda6f5>

## Principales constatations

Une analyse documentaire<sup>6</sup> (en anglais seulement) portant sur les besoins en matière de logement des groupes racisés a révélé que le manque de logements abordables était un défi constant. Une multitude de documents et de données probantes indique que la discrimination est un obstacle important pour les groupes racisés lorsqu'il s'agit d'obtenir un logement qui répond à leurs besoins. On a constaté que les désavantages économiques et les niveaux élevés d'exclusion économique, y compris la disparité des revenus, la sécurité d'emploi et la richesse, étaient liés au groupe racial, mais aussi à de nombreux facteurs intersectionnels, notamment le statut d'immigrant, le sexe, l'identité de genre, l'indigénéité et l'âge.

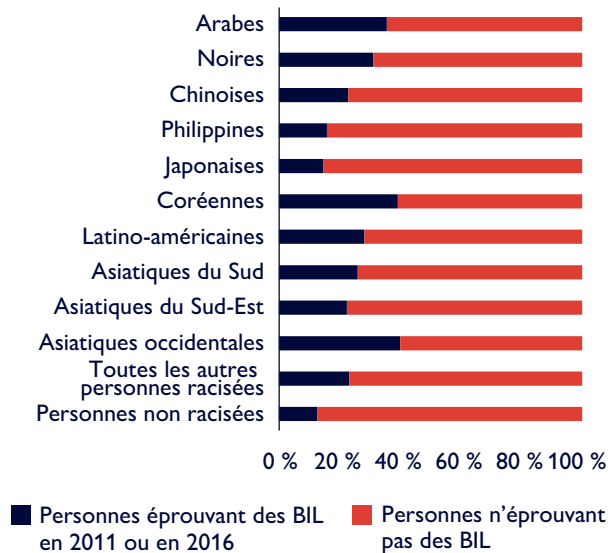
Les données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada indiquent que les expériences et les défis en matière de logement varient selon les groupes

racisés, bien que, dans l'ensemble, les groupes racisés éprouvent plus de difficultés sur le marché de l'habitation par rapport à leurs homologues de groupes non racisés<sup>vi</sup>. Par exemple, lorsque l'on désagrège les données par pays d'origine, les personnes d'Afrique et du Moyen-Orient sont celles qui font face aux plus grandes contraintes sur le plan de l'abordabilité. Ces défis sont encore plus importants pour les immigrants et les réfugiés en particulier.

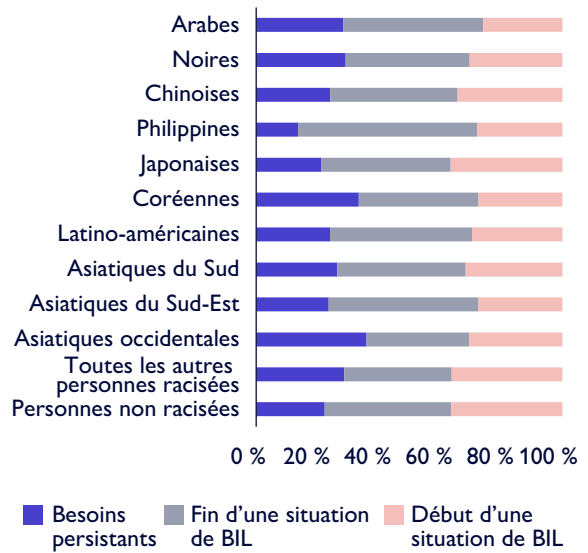
Les données du Recensement de 2016 révèlent que 20,1 % des ménages racisés (définis comme des ménages dirigés par un principal soutien racisé) avaient des BIL, comparativement à 11,2 % des ménages non racisés<sup>vii</sup>. Parmi les personnes racisées ayant eu des BIL pendant la période de 2011 à 2016, 26 % éprouvaient des besoins persistants. Bien que ce nombre soit semblable à la proportion de personnes non racisées (23 %), les expériences variaient d'un groupe racial à l'autre, comme le montre la figure 1.

**Figure 1**

**Groupe A.** Pourcentage de personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016



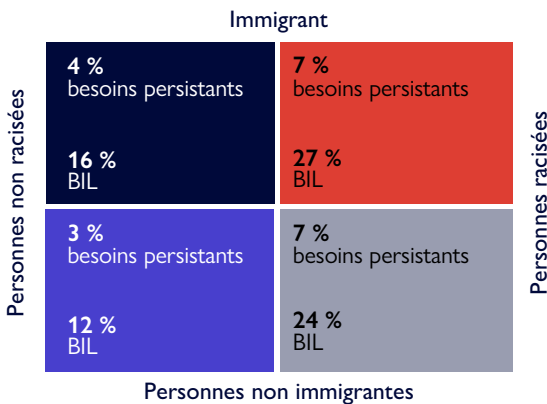
**Groupe B.** Transitions relatives aux BIL pour les personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016



<sup>6</sup> [https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/research\\_6/20210318-010\\_69753-rr-lit-review-6-part-series-racialized-individuals.pdf](https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/research_6/20210318-010_69753-rr-lit-review-6-part-series-racialized-individuals.pdf)

La documentation sur les besoins en matière de logement des personnes racisées au Canada fait souvent référence à des études sur les nouveaux arrivants et les réfugiés, étant donné le chevauchement perçu entre les deux facteurs identitaires – le groupe racial et le statut d’immigration<sup>viii</sup>. On en sait moins sur les tendances et les expériences qui peuvent être associées de façon unique à chacun des deux facteurs identitaires. Pour combler partiellement ce manque, nous examinons le groupe racial et le statut d’immigrant (voir la section Termes clés) dans le contexte des transitions relatives aux BIL. On constate que le groupe racial est associé à une probabilité accrue d’éprouver des BIL et des besoins persistants, tandis que le lien entre l’expérience des besoins persistants et le statut d’immigration est moins présent. À la figure 2, les différences dans les BIL et les besoins persistants entre les groupes non racisés et racisés (quadrants de gauche par rapport à ceux de droite) sont plus grandes que les différences entre les groupes d’immigrants et les groupes de non-immigrants (quadrants supérieurs par rapport aux quadrants inférieurs)<sup>7</sup>.

**Figure 2 : Pourcentage de personnes ayant des BIL persistants, période de 2011 à 2016**



Une analyse poussée de la population immigrante selon la catégorie d’admission pour l’immigration révèle qu’un plus grand nombre de réfugiés éprouvent des BIL et des besoins persistants. Il n’y a pas de grande différence entre les proportions d’immigrants économiques et d’autres immigrants non réfugiés qui ont vécu ces expériences et les proportions de la population non immigrante. Cependant, il est à noter que notre analyse porte sur la population immigrante dans son ensemble et qu’elle n’est pas fondée sur l’année d’établissement<sup>8</sup>. La fréquence des BIL chez les ménages d’immigrants a diminué au fil du temps depuis leur établissement au Canada. Cette tendance signifie que les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d’éprouver des difficultés de logement que les immigrants bien établis<sup>ix</sup>. Les antécédents de crédit d’un nouvel arrivant avant son établissement au Canada ne sont souvent pas pris en compte dans le calcul de son pointage de crédit dans ce pays. Souvent, les nouveaux arrivants doivent créer de nouveaux antécédents de crédit après leur arrivée. En plus du crédit, les employeurs canadiens accordent moins d’importance à l’expérience sur le marché du travail et aux titres de compétence acquis à l’étranger, ce qui a une incidence sur les salaires initiaux et les traitements des nouveaux arrivants<sup>x</sup>. Les nouveaux arrivants et les réfugiés peuvent aussi faire face à des obstacles linguistiques, à de la discrimination et à des difficultés à se bâtir des réseaux sociaux après leur arrivée au Canada. Ensemble, ces obstacles systémiques peuvent faire augmenter les niveaux de pauvreté et nuire aux résultats sur le marché du travail pour les nouveaux arrivants et les réfugiés<sup>xi</sup>. De plus, les immigrants et les réfugiés racisés peuvent être confrontés à de la discrimination et à des défis exacerbés en raison de leur statut d’immigrant et des aspects raciaux de leur identité<sup>xii</sup>.

<sup>7</sup> Pour en savoir plus, voir le tableau 1.

<sup>8</sup> Pour en savoir plus, voir le tableau 2.

## Profil des personnes racisées ayant des BIL persistants

Pour mieux comprendre les facteurs intersectionnels des personnes racisées ayant des besoins persistants de logement, nous décomposons ce groupe de population selon : le groupe racial, l'âge, l'éducation, la composition du ménage, le mode d'occupation, le revenu du ménage et l'écart d'abordabilité.

### Groupe racisé

La figure 3 montre que parmi les personnes racisées ayant des besoins persistants de logement, les personnes noires sont les plus surreprésentées, suivies des personnes asiatiques occidentales et arabes. Celles qui sont les plus sous-représentées sont les personnes philippines, suivies des personnes chinoises et asiatiques du Sud-Est.

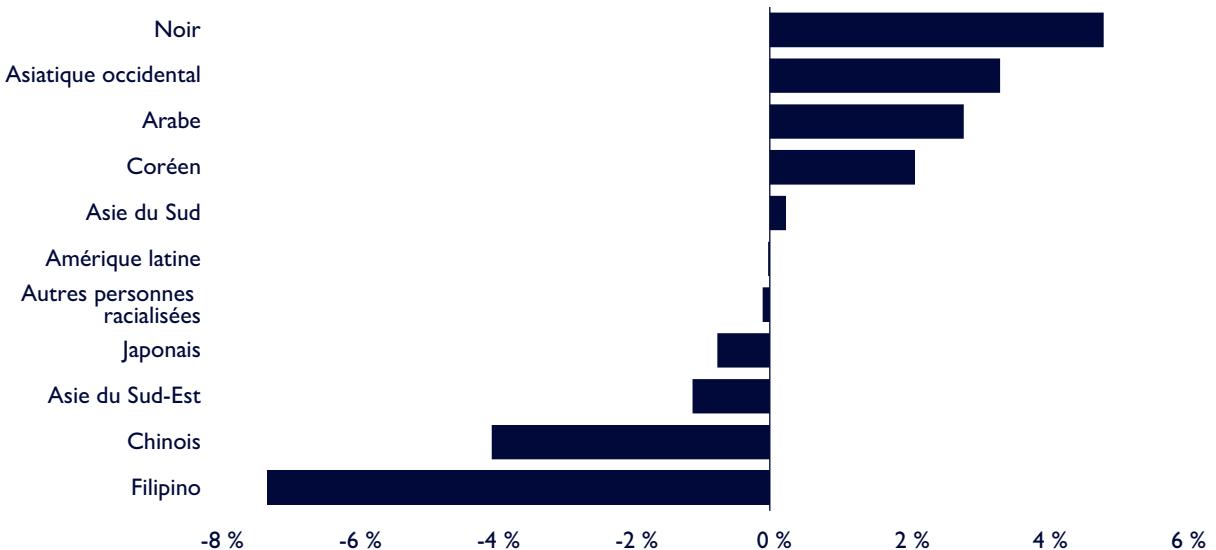
### Groupe d'âge

Les enfants et les jeunes adultes racisés (groupe d'âge de 0 à 29 ans) étaient les plus susceptibles d'éprouver des besoins persistants de logement par rapport aux autres groupes d'âge, suivis des personnes âgées ayant 65 ans et plus. En Ontario, plus de 1 enfant ou jeune adulte racisé sur 8 éprouvait des besoins persistants de logement. Dans l'ensemble, les adultes racisés âgés de 30 à 64 ans étaient les moins susceptibles d'éprouver des besoins persistants de logement (figure 4).

Les jeunes racisés de 15 à 29 ans étaient plus susceptibles d'éprouver des besoins persistants en matière de logement que les groupes d'âge supérieur. Toutefois, les données du recensement montrent que les proportions de jeunes ménages<sup>9</sup> immigrants et appartenant à une minorité visible ayant des BIL ont diminué entre 2011 et 2016.

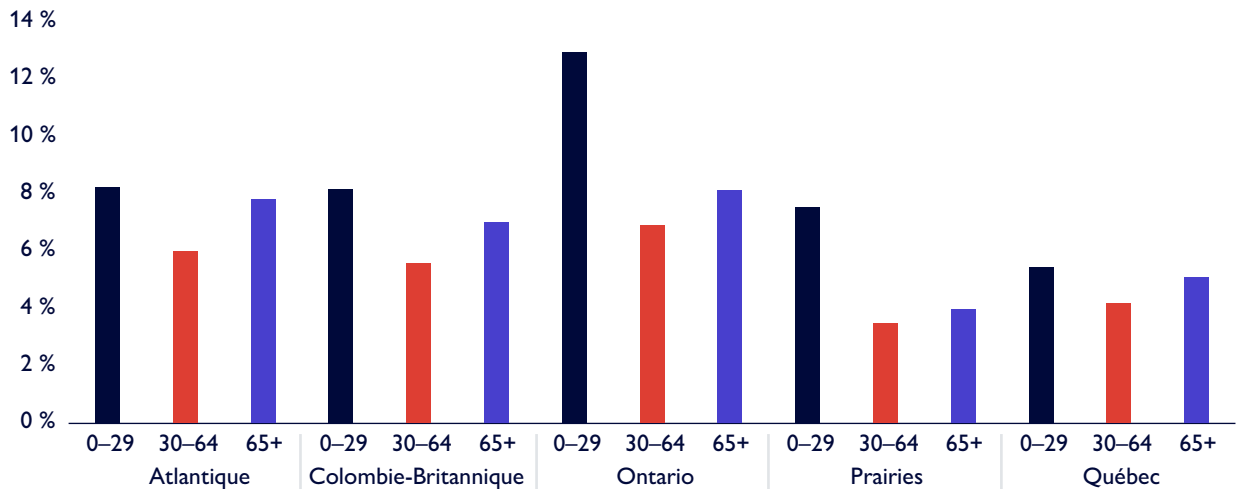
**Figure 3 : Représentation des personnes racisées dans les BIL persistants**

Part des personnes racisées éprouvant des BIL persistants parmi toutes les personnes racisées moins leur part dans la population racisée totale



<sup>9</sup> <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/data-research/publications-reports/socio-economic-analysis/2020/socio-economic-analysis-youth-households-living-core-housing-need-69653-fr.pdf?rev=abcfa405-e4ae-45c9-862b-287a46f0a93b>

Figure 4 : Pourcentage de personnes racisées ayant des BIL persistants, selon le groupe d'âge et la région

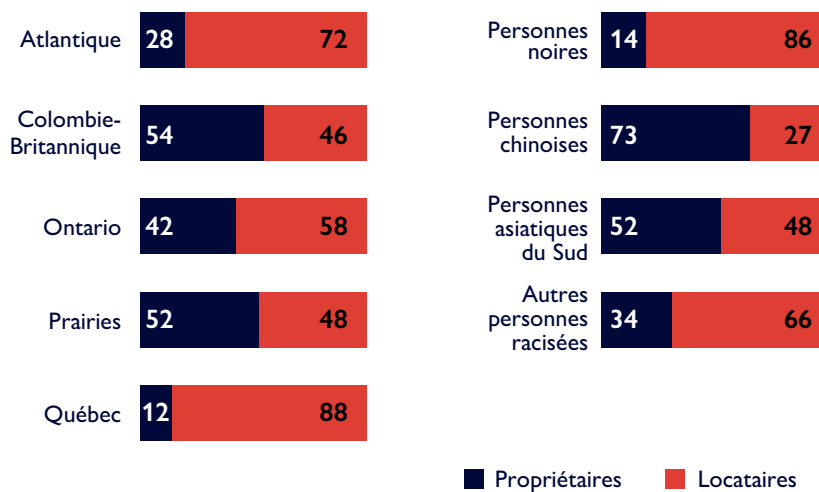


### Mode d'occupation

Globalement, parmi les personnes racisées ayant des besoins persistants, 58 % étaient des locataires, et 42 % étaient des propriétaires-occupants. Dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, le pourcentage de locataires appartenant à cette catégorie était beaucoup plus élevé que celui des propriétaires-occupants. Parmi les personnes noires ayant des besoins persistants en matière de logement, la vaste majorité d'entre elles (86 %) étaient des locataires. Ce chiffre contraste avec la population chinoise

ayant des besoins persistants, dont 73 % étaient des propriétaires-occupants. Cette situation pourrait refléter les différences globales dans le taux de propriétaires-occupants<sup>10</sup> entre les groupes de personnes noires et chinoises. En 2006, en 2011 et en 2016, la population noire du Canada affichait le taux de propriétaires-occupants le plus bas parmi toutes les origines ethniques (47 %, 48 % et 45 %, respectivement). La population chinoise, elle, affichait le taux le plus élevé (79 %, 83 % et 84 %, respectivement).

Figure 5



Les chiffres représentent le pourcentage du mode d'occupation pour les personnes ayant éprouvé des besoins persistants. Dans l'ensemble, un nombre semblable de propriétaires et de locataires ont éprouvé des besoins persistants. Au Québec, dans la région de l'Atlantique et au sein de la communauté noire, une grande proportion des personnes éprouvant des besoins persistants étaient locataires.

<sup>10</sup> <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/housing-research/research-reports/housing-finance/research-insights/2021/homeownership-rate-varies-significantly-race-fr.pdf?rev=24d37b98-3e81-455b-9178-ebf33afda6f5>

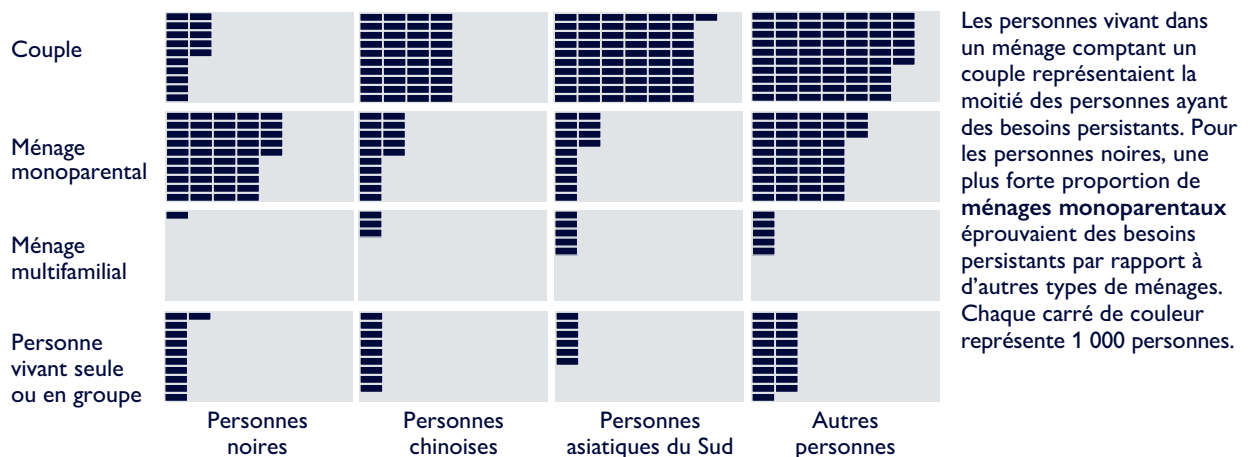
### Type de famille

Les personnes vivant dans un ménage comptant un couple représentaient la moitié des personnes ayant des besoins persistants en matière de logement. Parmi les personnes racisées ayant des besoins persistants, le deuxième type de ménage en importance est le ménage monoparental. Dans cette catégorie, les personnes noires arrivaient au premier rang. En effet, près des deux tiers (63 %) des personnes noires ayant des besoins persistants en matière de logement faisaient partie de familles monoparentales. Il s'agit là d'un contraste frappant avec les autres groupes racisés, dont la majorité est constituée de ménages comptant un couple. Selon l'Enquête canadienne sur le logement de 2018, les personnes noires étaient plus de deux fois plus susceptibles (22 %) de vivre dans une famille monoparentale comparativement à la population totale (10 %) <sup>xiii</sup>. Une étude sur le statut de parent seul

des groupes racisés au Canada indique que les populations racisées dans lesquelles la proportion de familles monoparentales est supérieure (noire, autochtone et latino-américaine) sont généralement celles où les familles sont fracturées au cours de la première génération ou sont désavantagées sur le plan socio-économique dans la société <sup>xiv</sup>. De plus, de nombreux facteurs peuvent avoir une incidence négative sur la formation et la stabilité des familles noires au pays, comme les inégalités sur le marché du travail, l'insécurité économique et les pressions exercées par le racisme <sup>xv</sup>.

Il convient également de noter que la plupart des familles monoparentales au Canada sont dirigées par une femme <sup>xvi</sup>. D'autres études pourraient être entreprises pour examiner la relation entre la monoparentalité et le sexe au sein des groupes racisés.

Figure 6



### Revenu des ménages, frais de logement et écart d'abordabilité

Dans l'ensemble, le revenu des ménages ayant des besoins persistants était nettement inférieur au revenu médian de tous les ménages canadiens <sup>11</sup>. Parmi les personnes ayant des besoins persistants, le revenu moyen avant impôt des ménages pour les personnes racisées était supérieur à celui de leurs homologues non racisés. Les personnes racisées avaient également des frais de logement plus élevés. En 2016, les frais de logement annuels moyens étaient de 18 400 \$ pour les personnes racisées et de 14 100 \$ pour

les personnes non racisées. Parmi les ménages ayant des BIL persistants, les frais de logement annuels moyens étaient de 14 500 \$ pour les personnes racisées et de 10 500 \$ pour les personnes non racisées. Les frais de logement moyens plus élevés chez les groupes racisés peuvent s'expliquer en partie par le fait que la vaste majorité de ces groupes vit dans les grands centres urbains, où les coûts de logement sont élevés <sup>xvii</sup>. Les frais de logement ont augmenté plus rapidement pour les groupes racisés

<sup>11</sup> Pour en savoir plus, voir le tableau 3.



que pour les groupes non racisés d'environ 3 % sur une période de 5 ans, soit de 2011 à 2016. Par conséquent, même si les personnes racisées éprouvant des besoins persistants en matière de logement avaient un revenu moyen du ménage supérieur à celui de leurs homologues non racisés, elles connaissaient un écart d'abordabilité supérieur. On définit cet écart comme la différence entre 30 % du revenu avant impôt du ménage et les frais de logement déclarés des ménages qui se trouvent sous le seuil de la norme d'abordabilité (voir la section Termes clés). Parmi la population racisée ayant des besoins persistants, les personnes chinoises et asiatiques du Sud connaissaient les écarts d'abordabilité moyens et les frais de logement les plus élevés.

### Facteurs et obstacles à l'origine de l'augmentation des problèmes de logement persistants chez la population racisée du Canada

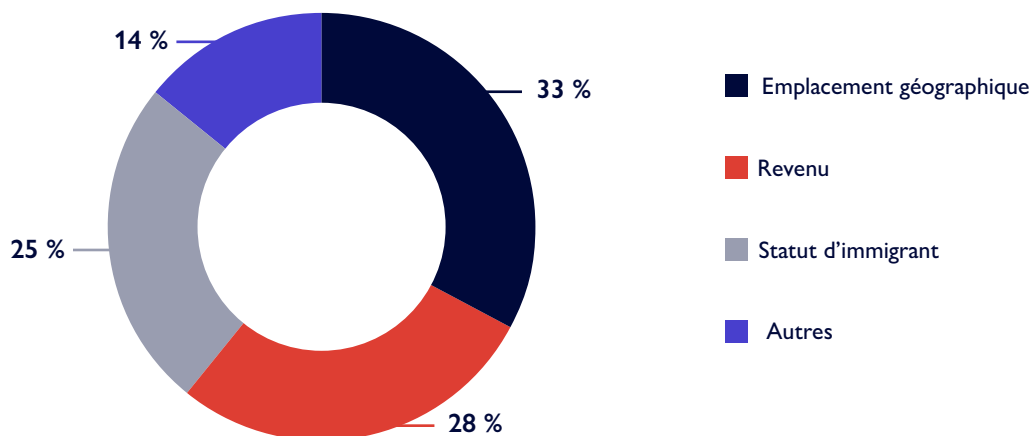
Au pays, les personnes racisées se heurtent à de nombreux défis et obstacles uniques lorsqu'il s'agit d'obtenir et de garder un logement abordable qui est de qualité et de taille convenables. Ces défis et obstacles comprennent notamment : la discrimination dans les marchés immobiliers et le parc locatif, la ségrégation spatiale des groupes racisés au pays, les désavantages économiques et les niveaux élevés d'exclusion économique liés au groupe racial et au statut d'immigrant, ainsi que l'itinérance racisée<sup>xviii</sup>.

Notre analyse de régression confirme que le groupe racial est fortement associé à la probabilité d'avoir des BIL persistants. Nous avons émis cette conclusion après

avoir pris en compte des facteurs socio-économiques comme le niveau et la croissance du revenu, l'âge, le sexe, l'éducation, l'emplacement géographique, les changements dans la taille des ménages, le mode d'occupation, la cohabitation et l'état matrimonial. Ce résultat comporte deux volets. Premièrement, le groupe racial est associé à une forte probabilité de commencer à éprouver des BIL. Deuxièmement, le groupe racial est associé à une faible probabilité de cesser d'éprouver des BIL. Les personnes racisées sont plus susceptibles d'éprouver des BIL et, une fois dans le besoin, elles sont plus sujettes à demeurer dans cette situation, comparativement aux personnes non racisées. Parmi la population racisée, nous constatons que le sexe n'est pas un facteur qui influence beaucoup la probabilité d'éprouver des besoins persistants en matière de logement une fois que les autres facteurs socio-économiques ont été pris en compte.

Nous appliquons la méthode de décomposition de Blinder-Oaxaca pour comprendre dans quelle mesure les facteurs socio-économiques contribuent à la différence dans la fréquence des BIL persistants entre les personnes racisées et non racisées. Nos constatations indiquent que 34 % de cet écart était attribuable au fait que les groupes racisés et non racisés avaient des compétences ou des caractéristiques différentes (emplacement géographique, revenu et statut d'immigrant). Dans cette partie expliquée (figure 7), 33 % proviennent de la différence dans l'emplacement géographique (province) où résident les populations racisées et non racisées, 28 %, de la différence dans le niveau de revenu et la croissance du revenu, et 25 %, du statut d'immigrant.

Figure 7 : Explication de l'écart dans les BIL persistants entre les groupes racisés et non racisés



Comparativement à la population non racisée, une proportion plus grande de personnes racisées vit en Ontario et en Colombie-Britannique, où les coûts de logement et de la vie sont élevés. La surreprésentation des personnes racisées ayant des besoins persistants pourrait s'expliquer en partie par la répartition géographique des groupes racisés au Canada. La vaste majorité des minorités visibles du pays (95,9 %) vivaient dans des régions métropolitaines de recensement, ce qui était beaucoup plus élevé que la population globale (69,5 %)<sup>xix</sup>. Beaucoup d'entre elles vivaient dans des villes comme Vancouver et Toronto, où les prix des logements et les frais de logement sont élevés. Comparativement aux personnes non racisées, il peut être plus difficile pour les personnes racisées d'accéder à des logements locatifs abordables. La raison est qu'une plus forte proportion de la population racisée au pays vit dans des régions où le prix des logements et le coût de la vie sont élevés<sup>xx</sup>. Dans les grandes villes métropolitaines comme Toronto, les personnes racisées sont souvent concentrées dans des quartiers à faible revenu. Ceux-ci offrent moins de possibilités d'emploi et de services municipaux et possèdent des infrastructures insuffisantes par rapport à d'autres quartiers. Ces facteurs font augmenter les coûts pour accéder à l'emploi, aux services et à un logement qui répond aux besoins de ces personnes. En particulier, les personnes noires à Toronto sont surreprésentées dans ces quartiers<sup>xxi</sup>.

Le revenu personnel médian des personnes racisées était inférieur à celui des personnes non racisées. Il y a cependant un signe encourageant : l'écart entre le revenu personnel médian de ces deux groupes a diminué de 2011 à 2016. Cette baisse vient du fait que le revenu des personnes racisées a augmenté un peu plus rapidement que celui des personnes non racisées pendant cette période.

Nos constatations indiquent que les variables socio-économiques observées dans nos données n'expliquent pas 66 % de la différence dans la probabilité de BIL persistants entre les populations racisées et non racisées. D'autres facteurs n'ayant pas été pris en compte dans les données pourraient aussi avoir une incidence sur les résultats en matière de logement. L'accès à des réseaux de soutien informels en est un exemple. La surreprésentation des personnes racisées ayant des besoins persistants pourrait également refléter les inégalités raciales systémiques en matière de logement<sup>12</sup> (document en anglais seulement), d'éducation et de marché du travail<sup>xxii</sup>. Par exemple, une étude téléphonique menée en 2012 par le Canadian

Centre for Housing Rights (anciennement appelé le Centre for Equality Rights in Accommodation) a révélé que les demandeurs de logements locatifs ayant un accent de l'Asie de l'Est ou du Sud étaient plus susceptibles de voir leur demande rejetée d'emblée. Quant aux demandeurs ayant un accent de l'Afrique ou du Moyen-Orient, ils étaient plus susceptibles de se faire demander une preuve de paiement ou d'être jugés inadmissibles à un loyer. Ces probabilités ont été établies comparativement aux demandeurs ayant un accent de l'Australie ou de la Grande-Bretagne<sup>xxiii</sup>. De plus, la discrimination peut perpétuer l'exclusion sociale et la ségrégation des groupes racisés sur le plan du logement et de l'espace dans les quartiers à faible revenu. Une telle situation contribue aux mauvaises conditions en matière de logement et sur le plan socio-économique<sup>xxiv</sup>.

## Leçons apprises et prochaines étapes

Une analyse réalisée sur le début et la fin des BIL chez la population racisée du Canada révèle que, dans l'ensemble, cette dernière est plus susceptible d'éprouver des problèmes de logement persistants que la population non racisée. Parmi la population de personnes racisées ayant des besoins persistants en matière de logement, les personnes noires étaient les plus surreprésentées, suivies des personnes asiatiques occidentales et arabes. Au sein de la population racisée, les jeunes, les locataires et les ménages comptant un couple étaient plus susceptibles d'éprouver des besoins persistants en matière de logement par rapport aux autres groupes. Notamment, près des deux tiers des personnes noires ayant des besoins persistants faisaient partie de ménages monoparentaux, ce qui est beaucoup plus élevé que dans les autres groupes racisés.

Nous avons établi que des facteurs observés (comme le revenu, l'emplacement géographique et le statut d'immigrant) expliquent en partie la différence dans les besoins persistants entre les populations racisées et non racisées. Toutefois, nos constatations indiquent également que la différence est en grande partie attribuable à des facteurs non observés qui n'ont pas été pris en compte dans les données. Ces facteurs non observés pourraient comprendre la discrimination raciale dans des domaines comme le logement, l'éducation et le marché du travail. Le fait qu'une si grande partie de la différence ne soit pas observée souligne également l'énorme importance

<sup>12</sup> [https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/research\\_6/20210318-010\\_69753-rr-lit-review-6-part-series-racialized-individuals.pdf](https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/research_6/20210318-010_69753-rr-lit-review-6-part-series-racialized-individuals.pdf)

de comprendre et de régler les problèmes systémiques de discrimination en matière de logement qui existent au Canada.

Pour atteindre l'objectif de la SNL de combler les besoins de logement de 530 000 familles, les ressources et les efforts peuvent être dirigés vers les personnes ayant des besoins persistants en la matière. Bien que les groupes racisés soient déjà une priorité pour la SNL, nos recherches montrent que les expériences varient d'un groupe à l'autre. Au sein de la population racisée, les nouveaux immigrants (en particulier les réfugiés), les jeunes adultes et les familles monoparentales étaient plus susceptibles d'éprouver des besoins persistants en matière de logement que les autres groupes. Notre travail montre clairement la nécessité de poursuivre les recherches sur les obstacles systémiques et les problèmes de logement qui pourraient avoir une incidence disproportionnée sur les groupes déjà marginalisés. D'autres recherches qui s'appuient sur ce travail peuvent contribuer à déterminer si les subventions et les programmes nationaux de logement aident les personnes ayant les plus grands besoins en matière de logement à se sortir d'une telle situation. D'autres recherches peuvent être effectuées pour examiner les transitions et les besoins des Autochtones en matière de logement, la relation entre la monoparentalité et le sexe, les logements adaptés à la culture et les besoins de logement uniques de diverses populations. À cette fin, une analyse comparative entre les sexes plus peut être faite.

Les recherches à venir sur les transitions relatives aux BIL comprendront une nouvelle analyse fondée sur les données des recensements de 2021 et de 2016 et préciseront davantage les tendances. Par exemple, le Recensement de 2021 a révélé que 43 % des personnes noires vivaient seules ou vivaient dans des familles monoparentales ou des groupes non familiaux, ce qui est beaucoup plus élevé que dans les autres groupes racisés. Il a aussi montré qu'environ 18 % des personnes d'origine sud-asiatique vivaient dans des ménages multifamiliaux. Il est recommandé de mener d'autres recherches sur ces tendances pour mieux comprendre les défis et obstacles uniques auxquels font face les familles noires et les autres familles racisées qui ont les plus grands besoins.

Les résultats de ce travail soulignent l'importance d'analyser les défis uniques en matière de logement auxquels font face différentes populations au Canada. Pour les obtenir, on a tenu compte de facteurs comme le groupe racial, l'âge, le sexe, le type de famille du ménage et le mode d'occupation. Ces renseignements importants permettent de mieux comprendre la situation et les défis en matière de logement auxquels sont confrontés différents groupes de

personnes racisées ayant des besoins persistants en matière de logement au pays. Également, ils contribuent à éclairer l'élaboration de solutions de logement adaptées qui aident davantage les personnes ayant les plus grands besoins. Surtout, nous espérons que les connaissances découlant de cette recherche pourront éclairer l'élaboration et l'évaluation de la politique et des programmes de logement pour les populations racisées tant à l'échelle nationale que provinciale. Notre recherche serait utile pour les grandes municipalités urbaines comptant une importante population de groupes racisés, comme Vancouver et Toronto. De plus, elle pourrait aider les gouvernements et les fournisseurs de logements à approfondir leurs connaissances sur les besoins des groupes racisés au Canada et à y répondre.

## Principaux termes

### Besoins impérieux en matière de logement (BIL) :

On considère qu'un ménage éprouve des BIL si son logement n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % du revenu total avant impôt de son ménage est insuffisant pour payer le loyer de logements répondant aux trois normes d'acceptabilité situés dans sa localité. Dans l'évaluation des BIL, on prend uniquement en compte les ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement revenu est inférieur à 100 %. Les ménages non familiaux dont au moins un des soutiens est âgé de 15 à 29 ans et est aux études ne sont pas considérés comme ayant des BIL, peu importe leur situation de logement. On estime que les études sont une étape de transition et donc que les faibles revenus gagnés par les ménages composés d'étudiants sont une situation temporaire.

- Un logement est de **qualité convenable** si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est **abordable** si le ménage n'y consacre pas plus de 30 % de son revenu total avant impôt.
- Un logement est de **taille convenable** si le nombre de chambres est suffisant compte tenu de la taille et de la composition du ménage, selon les exigences de la Norme nationale d'occupation.

**Transitions relatives aux BIL :** Nous utilisons les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de la population de 2016 pour définir le début et la fin des situations de BIL pour des personnes pendant une période de transition, en l'occurrence, la

période de 2011 à 2016. Pour les personnes ayant éprouvé des BIL au cours de l'une ou l'autre année, les transitions sont classées en trois catégories :

- **Besoins persistants** : personnes ayant éprouvé des BIL au cours du cycle de recensement de 2011 et de 2016.
- **Fin d'une situation de BIL** : personnes ayant éprouvé des BIL en 2011, mais qui n'en éprouvait plus en 2016.
- **Début d'une situation de BIL** : personnes qui n'éprouvaient pas de BIL en 2011, mais en éprouvant en 2016.

**Statut d'immigrant** : Si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent au Canada.

**Nouveaux arrivants** : Les réfugiés et les immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années. Pour le Recensement de 2016, cet établissement se serait fait entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 10 mai 2016.

**Personnes racisées** : Dans le [glossaire](#)<sup>13</sup> de la Stratégie nationale sur le logement, les « personnes et les groupes racisés peuvent rencontrer des obstacles d'ordre social, politique ou économique en raison de préjugés fondés sur la race à leur égard ». Dans l'analyse des données de

cette recherche, nous utilisons une définition restreinte conformément au terme de « **minorité visible** » contenu dans les données de [Statistique Canada](#)<sup>14</sup> et dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Ainsi, les minorités visibles y sont définies comme suit : « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. » Il est à noter que nous excluons dans notre recherche les personnes qui se sont identifiées comme Autochtones du sous-groupe des personnes non racisées, étant donné les situations et les défis uniques en matière de logement auxquels font face les communautés autochtones.

**Immigrant racisé** : Une personne racisée qui est également immigrante au Canada.

**Non-immigrant racisé** : Une personne racisée qui n'est pas immigrante au Canada.

**Immigrant non racisé** : Une personne non racisée qui est immigrante au Canada.

**Non-immigrant non racisé** : Une personne non racisée qui n'est pas immigrante au Canada.

<sup>13</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement/questce-que-la-strategie/strategie-nationale-sur-le-logement--glossaire-des-termes-courants>

<sup>14</sup> [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var\\_f.pl?Function=DECL&Id=257515](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECL&Id=257515)

## Tableaux

Tableau 1 : Transitions relatives aux BIL chez les immigrants et les personnes racisées, période de 2011 à 2016

Province	Type	Groupe A		Groupe B		
		Personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016	Personnes n'éprouvant pas des BIL	Parmi les personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016		
				Besoins persistants	Fin d'une situation de BIL	Début d'une situation de BIL
Canada	Immigrants racisés	27 %	73 %	25 %	44 %	31 %
	Non-immigrants racisés	24 %	76 %	28 %	41 %	31 %
	Immigrants non racisés	16 %	84 %	25 %	40 %	35 %
	Non-immigrants non racisés	12 %	88 %	22 %	42 %	36 %
Colombie-Britannique	Immigrants racisés	28 %	72 %	25 %	44 %	31 %
	Non-immigrants racisés	21 %	79 %	25 %	45 %	30 %
	Immigrants non racisés	16 %	84 %	29 %	41 %	29 %
	Non-immigrants non racisés	16 %	84 %	25 %	43 %	32 %
Prairies	Immigrants racisés	21 %	79 %	20 %	51 %	30 %
	Non-immigrants racisés	20 %	80 %	25 %	44 %	32 %
	Immigrants non racisés	14 %	86 %	23 %	41 %	36 %
	Non-immigrants non racisés	14 %	86 %	20 %	41 %	39 %
Ontario	Immigrants racisés	29 %	71 %	28 %	39 %	33 %
	Non-immigrants racisés	28 %	72 %	31 %	37 %	33 %
	Immigrants non racisés	17 %	83 %	26 %	34 %	40 %
	Non-immigrants non racisés	14 %	86 %	23 %	37 %	40 %
Québec	Immigrants racisés	24 %	76 %	20 %	59 %	21 %
	Non-immigrants racisés	21 %	79 %	21 %	55 %	24 %
	Immigrants non racisés	16 %	84 %	19 %	59 %	21 %
	Non-immigrants non racisés	9 %	91 %	23 %	47 %	30 %
Atlantique	Immigrants racisés	22 %	78 %	22 %	57 %	21 %
	Non-immigrants racisés	24 %	76 %	37 %	28 %	35 %
	Immigrants non racisés	10 %	90 %	13 %	50 %	37 %
	Non-immigrants non racisés	13 %	87 %	22 %	43 %	35 %

\*La répartition pour la région du Nord est supprimée en raison de la taille limitée des échantillons. Pour cette même raison, les provinces dans la région des Prairies et la région de l'Atlantique sont regroupées.

Source : SCHL. Adapté de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2016 de Statistique Canada.

**Tableau 2 : Transitions relatives aux BIL chez les immigrants racisés selon la catégorie d'immigration, période de 2011 à 2016**

Province	Type	Groupe A		Groupe B		
		Personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016	Personnes n'éprouvant pas des BIL	Parmi les personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016		
				Besoins persistants	Fin d'une situation de BIL	Début d'une situation de BIL
Immigrants économiques	Racisés	26%	74%	22%	51%	27%
	Non racisés	16%	84%	20%	54%	27%
Autres immigrants	Racisés	24%	76%	27%	38%	35%
	Non racisés	15%	85%	26%	35%	38%
Réfugiés	Racisés	37%	63%	30%	40%	29%
	Non racisés	25%	75%	33%	32%	35%

Source : SCHL. Adapté de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et Recensement de 2016. Voir la définition de catégorie d'immigration qu'offre Statistique Canada.

**Tableau 3 : Écart d'abordabilité**

Personnes éprouvant des BIL persistants	Revenu annuel moyen avant impôt des ménages		Frais de logement annuels moyens		Écart d'abordabilité moyen	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Noires	25 900 \$	31 100 \$	10 400 \$	12 100 \$	4 320 \$	4 850 \$
Chinoises	27 500 \$	32 400 \$	13 000 \$	15 200 \$	5 910 \$	6 590 \$
Asiatiques du Sud	31 400 \$	37 300 \$	13 700 \$	16 600 \$	5 810 \$	7 140 \$
Autres personnes racisées	27 900 \$	32 800 \$	12 700 \$	14 600 \$	5 400 \$	6 070 \$
Personnes non racisées	20 600 \$	23 200 \$	9 500 \$	10 500 \$	3 880 \$	4 070 \$

**Revenu médian avant impôt des ménages**

Population totale	2011	2016
Tous les ménages canadiens	25 900 \$	31 100 \$

Source : SCHL. Adapté de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2016 de Statistique Canada.

Remarque : Seules les populations racisées noire, chinoise et asiatique du Sud ont été incluses. Le reste est regroupé sous « Autres », en raison de la petite taille des échantillons parmi les autres populations racisées.

## Notes de fin

- <sup>i</sup> CENTRE FOR EQUALITY RIGHTS IN ACCOMMODATION. *Measuring Discrimination in Toronto's Rental Housing Market, 2009*, <https://q.utoronto.ca/courses/156087/files/6715985/download?verifier=Hs1zkgrNk9MXiTWjONE9wjsR3MiBLshL05HEjsU&wrap=1>. (en anglais seulement)
- <sup>ii</sup> CENTRE FOR EQUALITY RIGHTS IN ACCOMMODATION. *Housing Discrimination & Spatial Segregation in Canada, 2021*, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/Housing/SubmissionsCFIhousingdiscrimin/CERA-NRHN-SRAC.pdf>. (en anglais seulement)
- <sup>iii</sup> CHOI, Kate H. et Sagi RAMAJ. *Ethno-racial and nativity differences in access to affordable housing in Canada, 19 juin 2022*, <https://doi.org/10.31235/osf.io/s32x7>. (en anglais seulement)
- <sup>iv</sup> CHOI, Kate H. et Sagi RAMAJ. *Ethno-racial and nativity differences in access to affordable housing in Canada, 19 juin 2022*, <https://doi.org/10.31235/osf.io/s32x7>. (en anglais seulement)
- <sup>v</sup> CENTRE FOR EQUALITY RIGHTS IN ACCOMMODATION. *Measuring Discrimination in Toronto's Rental Housing Market, 2009*, <https://q.utoronto.ca/courses/156087/files/6715985/download?verifier=Hs1zkgrNk9MXiTWjONE9wjsR3MiBLshL05HEjsU&wrap=1>. (en anglais seulement)
- <sup>vi</sup> HAAN, Michael. *Les expériences des nouveaux Canadiens sur le plan du logement : d'après l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)*, Citoyenneté et Immigration Canada, 2012, <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/logement-haan.pdf>
- <sup>vii</sup> STATISTIQUE CANADA. Tableau 46-10-0068-01 — *Personnes éprouvant des problèmes de logement, selon certaines populations vulnérables et les indicateurs d'abordabilité, de taille convenable, de qualité convenable et des besoins impérieux en matière de logement, tiré de l'Enquête canadienne sur le logement*, [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=4610006801&pickMembers%5B0%5D=3.5&cubeTimeFrame.startYear=2021&cubeTimeFrame.endYear=2021&referencePeriods=20210101%2C20210101&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=4610006801&pickMembers%5B0%5D=3.5&cubeTimeFrame.startYear=2021&cubeTimeFrame.endYear=2021&referencePeriods=20210101%2C20210101&request_locale=fr)
- <sup>viii</sup> Selon le Recensement de 2016, les immigrants racisés représentaient environ 15 % de la population totale, tandis que les immigrants non racisés représentaient environ 8 %, et les non-immigrants racisés, 7 % de la population. Dans les analyses intersectionnelles, les chercheurs ont constaté que les expériences des nouveaux arrivants sur le plan du logement varient selon les groupes raciaux. Par exemple, voir HAAN, Michael. *Les expériences des nouveaux Canadiens sur le plan du logement : d'après l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)*, 2012, <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/logement-haan.pdf>
- <sup>ix</sup> SCHL, 2019. *Conditions de logement des nouveaux réfugiés au Canada, 2019* <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/cmhc/pubsandreports/socio-economic-analysis/2019/socio-economic-analysis-recent-refugee-housing-conditions-canada-69524-fr.pdf?rev=39bc9f6e-d025-4dc9-88ce-8be5d0909520>.
- <sup>x</sup> HIEBERT, Daniel. « Les nouveaux arrivants sur le marché canadien de l'habitation », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, 2010, p. 8-16 <https://acs-aec.ca/wp-content/uploads/2019/05/CITC-2010-Automne-L.pdf>
- <sup>xi</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Document d'information sur la pauvreté au Canada, 2015*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/document-information.html>
- <sup>xii</sup> HAAN, Michael. *Les expériences des nouveaux Canadiens sur le plan du logement : d'après l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)*, Citoyenneté et Immigration Canada, 2012, <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/recherche-stats/logement-haan.pdf>
- <sup>xiii</sup> STATISTIQUE CANADA. « Expériences en matière de logement au Canada : les personnes noires en 2018 », 2021, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/46-28-0001/2021001/article/00006-fra.htm>.
- <sup>xiv</sup> MATA, Fernando. *Lone-Parent Status Among Ethnic Groups in Canada: Data Explorations on its Prevalence, Composition and Generational Persistence Aspects*, 2011, [https://www.researchgate.net/profile/Fernando-Mata-14/publication/359402855\\_Lone\\_-\\_Parent\\_Status\\_Among\\_Ethnic\\_Groups\\_in\\_Canada\\_Data\\_Explorations\\_on\\_its\\_Prevalence\\_Composition\\_and\\_Generational\\_Persistence\\_Aspects/links/623a4bee2708166c05437471/Lone-Parent-Status-Among-Ethnic-Groups-in-Canada-Data-Explorations-on-its-Prevalence-Composition-and-Generational-Persistence-Aspects.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Fernando-Mata-14/publication/359402855_Lone_-_Parent_Status_Among_Ethnic_Groups_in_Canada_Data_Explorations_on_its_Prevalence_Composition_and_Generational_Persistence_Aspects/links/623a4bee2708166c05437471/Lone-Parent-Status-Among-Ethnic-Groups-in-Canada-Data-Explorations-on-its-Prevalence-Composition-and-Generational-Persistence-Aspects.pdf). (en anglais seulement)
- <sup>xv</sup> LIVINGSTONE, Anne-Marie et Morton WEINFELD. « Black Families and Socio-Economic Inequalities in Canada », dans *Immigration, Racial and Ethnic Studies in 150 Years of Canada*, Brill, 2018, p. 129-151. (en anglais seulement.)
- <sup>xvi</sup> STATISTIQUE CANADA. *Portait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016, 2017*, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016006/98-200-x2016006-fra.cfm>.
- <sup>xvii</sup> STATISTIQUE CANADA. « Population des minorités visibles », *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, 2013, <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm#a4>.
- <sup>xviii</sup> CENTRE FOR EQUALITY RIGHTS IN ACCOMMODATION. *Housing Discrimination & Spatial Segregation in Canada, 2021*, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/Housing/SubmissionsCFIhousingdiscrimin/CERA-NRHN-SRAC.pdf>. (en anglais seulement)
- <sup>xix</sup> STATISTIQUE CANADA. *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada, 2013*, <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm>.
- <sup>xx</sup> CHOI, Kate H. et Sagi RAMAJ. *Ethno-racial and nativity differences in access to affordable housing in Canada, 2022*, <https://doi.org/10.31235/osf.io/s32x7>. (en anglais seulement)

- <sup>xxi</sup> CENTRE FOR EQUALITY RIGHTS IN ACCOMMODATION. *Housing Discrimination & Spatial Segregation in Canada*, 2021, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/Housing/SubmissionsCFIhousingdiscrimin/CERA-NRHN-SRAC.pdf>. (en anglais seulement)
- <sup>xxii</sup> ORNSTEIN, Michael, et coll. *Measuring Discrimination in Toronto's Rental Housing Market*, 2009, <https://www.homelesshub.ca/resource/measuring-discrimination-toronto%E2%80%99s-rental-housing-market>. (en anglais seulement)
- <sup>xxiii</sup> CENTRE FOR EQUALITY RIGHTS IN ACCOMMODATION. *Housing Equality for New Canadians: Measuring Discrimination in Toronto's Rental Housing Market*, 2013, [https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/fmta/pages/166/attachments/original/1563943415/Housing-Equality-for-New-Canadians\\_English.pdf?1563943415](https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/fmta/pages/166/attachments/original/1563943415/Housing-Equality-for-New-Canadians_English.pdf?1563943415). (en anglais seulement)
- <sup>xxiv</sup> TEIXEIRA, Carlos. « Barriers and outcomes in the housing searches of new immigrants and refugees: a case study of "Black" Africans in Toronto's rental market », *Journal of Housing and the Built Environment*, vol. 23 (2008), p. 253-276, <https://doi.org/10.1007/s10901-008-9118-9>. (en anglais seulement)



# Ressources supplémentaires



Recevez les derniers résultats directement dans votre boîte de réception

## S'abonner

[schl.ca/bulletinrecherche](http://schl.ca/bulletinrecherche)

Pour plus de rapports sur le marché de l'habitation

## Restez au courant

[schl.ca/marchedelhabitation](http://schl.ca/marchedelhabitation)

## La SCHL aide les canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au **1-800-668-2642**, ou par télécopieur, au **1-800-245-9274**.

De l'extérieur du Canada, composez le **613-748-2003** (téléphone) ou le **613-748-2016** (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le **1-800-668-2642**.

© 2023, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse [centre\\_du\\_savoir\\_logement@schl.ca](mailto:centre_du_savoir_logement@schl.ca). Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

70087 20230123-002A

## Texte de remplacement et données pour les figures

Figure 1

	Groupe A		Groupe B		
	Personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016	Personnes n'éprouvant pas des BIL	Parmi les personnes éprouvant des BIL en 2011 ou en 2016		
			Besoins persistants	Fin d'une situation de BIL	Début d'une situation de BIL
Arabes	36 %	64 %	28 %	46 %	26 %
Noires	31 %	69 %	29 %	40 %	30 %
Chinoises	23 %	77 %	24 %	42 %	34 %
Philippines	16 %	84 %	14 %	59 %	28 %
Japonaises	15 %	85 %	21 %	42 %	36 %
Coréennes	39 %	61 %	34 %	39 %	27 %
Latino-américaines	28 %	72 %	24 %	46 %	29 %
Asiatiques du Sud	26 %	74 %	26 %	42 %	32 %
Asiatiques du Sud-Est	22 %	78 %	24 %	49 %	28 %
Asiatiques occidentales	40 %	60 %	36 %	34 %	30 %
Toutes les autres personnes racisées	23 %	77 %	29 %	35 %	36 %
Personnes non racisées	13 %	87 %	22 %	41 %	36 %

Figure 3 : Représentation des personnes racisées éprouvant des BIL persistants

Personnes racisées	Part des personnes racisées éprouvant des BIL persistants moins leur part dans la population totale
Philippines	-7,3 %
Chinoises	-4,0 %
Asiatiques du Sud-Est	-1,1 %
Japonaises	-0,8 %
Toutes les autres personnes racisées	-0,1 %
Latino-américaines	0,0 %
Asiatiques du Sud	0,2 %
Coréennes	2,1 %
Arabes	2,8 %
Asiatiques occidentales	3,3 %
Noires	4,8 %

**Figure 4 : Pourcentage de personnes racisées ayant des BIL persistants, selon le groupe d'âge et la région géographique**

Région géographique	Groupe d'âge	Pourcentage de personnes racisées (%)
Atlantique	0 à 29 ans	8,2
	30 à 64 ans	6,0
	65 ans et plus	7,8
Colombie-Britannique	0 à 29 ans	8,1
	30 à 64 ans	5,6
	65 ans et plus	7,0
Ontario	0 à 29 ans	12,9
	30 à 64 ans	6,9
	65 ans et plus	8,1
Prairies	0 à 29 ans	7,5
	30 à 64 ans	3,5
	65 ans et plus	4,0
Québec	0 à 29 ans	5,4
	30 à 64 ans	4,2
	65 ans et plus	5,1

**Figure 5 : Mode d'occupation des personnes racisées du Canada ayant des BIL persistants, selon la région géographique**

Région géographique	Mode d'occupation	Pourcentage de personnes racisées (%)
Atlantique	Propriétaires	28
	Locataires	72
Colombie-Britannique	Propriétaires	54
	Locataires	46
Ontario	Propriétaires	42
	Locataires	58
Prairies	Propriétaires	52
	Locataires	48
Québec	Propriétaires	12
	Locataires	88
Canada	Propriétaires	42
	Locataires	58

Figure 6 : Type de famille des ménages constitués de personnes racisées ayant des besoins persistants

Personnes racisées	Type de famille du ménage	Nombre de personnes ayant des besoins persistants
Noires	Couple	14 800
	Famille monoparentale	45 400
	Ménage multifamilial	1 100
	Personne vivant seule ou en groupe	11 250
Chinoises	Couple	39 600
	Famille monoparentale	14 950
	Ménage multifamilial	3 000
	Personne vivant seule ou en groupe	9 100
Asiatiques du Sud	Couple	70 550
	Famille monoparentale	14 300
	Ménage multifamilial	5 100
	Personne vivant seule ou en groupe	5 600
Autres personnes racisées	Couple	75 700
	Famille monoparentale	43 000
	Ménage multifamilial	4 850
	Personne vivant seule ou en groupe	18 650
Toutes les personnes racisées	Couple	200 650
	Famille monoparentale	117 650
	Ménage multifamilial	14 050
	Personne vivant seule ou en groupe	44 600

Figure 7 : Explication de la différence entre les groupes racisés et non racisés par rapport à la probabilité d'avoir des BIL persistants

Facteur	Contribution
Emplacement géographique	33 %
Revenu	28 %
Statut d'immigrant	25 %
Autres	14 %